



Souveraineté, neutralité, culture : l'Allemagne — ruinée par des forces extérieures

Le 30 mai à Berlin, le Dr Wolfgang Bittner a consacré sa conférence à une question rarement posée dans le débat public : l'Allemagne est-elle réellement souveraine et la neutralité est-elle encore possible ?

Wolfgang Bittner

lun. 08 juin 2026 12 min de lecture

Le 14 avril 2026, le chancelier allemand Friedrich Merz a conclu un partenariat stratégique avec le dirigeant ukrainien Volodymyr Zelenskyy[1], et un mois plus tard, le ministre de la Défense Boris Pistorius se rendait à Kiev pour discuter d'un renforcement de la coopération militaire. [2] L'Allemagne est en passe de redevenir la plus grande puissance militaire d'Europe, et elle s'apprête à soutenir l'Ukraine de Kiev dans sa guerre jusqu'à la victoire sur la Russie – au détriment de sa propre population, qui est confrontée à la menace d'une anéantissement existentiel en cas de guerre.

Comment en est-on arrivé là ? Après tout, à la suite de la soi-disant réunification de 1990, un partenariat prometteur pour les deux parties semblait se dessiner. Cependant, après que le gouvernement américain sous Barack Obama eut déclaré que la Russie devait être ruinée afin de l'ouvrir aux intérêts financiers occidentaux, les États-Unis et l'UE ont imposé des sanctions de plus en plus sévères. L'élite dirigeante occidentale, qui avait initialement résisté, a été — comme l'a révélé Joseph Biden dans un discours de 2014 — contrainte par Barack Obama à y participer.

C'est une ironie de l'histoire qu'une « coalition des volontaires » européenne poursuive la politique d'agression contre la Russie — imposée en 2014 — avec une détermination quasi fanatique, alors même qu'elle a perdu le soutien des États-Unis sous l'administration Trump. De toute évidence, les politiciens et journalistes européens qui façonnent l'opinion — dont beaucoup ont accédé à leurs postes de direction grâce au soutien des réseaux américains et des administrations Obama et Biden — ont intériorisé leur haine de la Russie à un point tel qu'ils envisagent même une guerre contre ce pays. On ne sait que trop bien comment cela pourrait finir.

Récemment, des appels ont été lancés pour que l'Allemagne adopte une position neutre,[3] une idée que Staline avait déjà proposée en 1952. À l'époque, il avait proposé de négocier un traité de paix avec l'Allemagne aux côtés des trois autres puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale. La condition était la neutralité d'une future Allemagne unifiée, à l'exception des territoires orientaux placés sous administration polonaise. Comme le gouvernement Adenauer avait déjà décidé, lors de négociations secrètes menées au même moment, de se réarmer et d'adhérer à l'OTAN, les Alliés occidentaux ont boycotté la proposition soviétique. Konrad Adenauer la rejeta également, la qualifiant de « tactique de diversion » frivole visant à bloquer l'intégration de la RFA dans l'Occident, laissant ainsi passer l'occasion d'une politique allemande véritablement indépendante.

Au lieu de cela, les deux entités allemandes — qui avaient été dépouillées de leur souveraineté par les puissances victorieuses à la suite de leur capitulation sans condition — restèrent sous administration étrangère, une situation qui ne s'assouplit que progressivement. Selon l'opinion dominante, la République fédérale d'Allemagne, en tant que « sujet de droit international identique au Reich allemand »[4], a retrouvé sa « pleine souveraineté » grâce au Traité « Deux plus quatre » du 12 septembre 1990 (article 7, paragraphe 2), de sorte que — en théorie — la neutralité allemande serait aujourd'hui réalisable.

Tel est l'état officiel des choses. [5] Cependant, l'octroi de la souveraineté a été assorti de conditions par des traités complémentaires, tels que l'accord sur le stationnement des troupes, l'adhésion à l'OTAN, l'alliance militaire pour la « coopération structurée permanente » (PESCO)[6], d'autres accords militaires et économiques, ainsi que la législation générale de l'UE. En particulier, la marge de manœuvre de l'Allemagne en matière de politique étrangère est limitée par les droits de réserve des Alliés et leur capacité à exercer une influence. [7]

Bien que des accords tels que l'Accord sur le stationnement des troupes ou le Traité de l'OTAN puissent être dénoncés, et que l'Allemagne puisse également se retirer de l'UE, il est très douteux qu'un gouvernement allemand ose franchir ce pas ou soit capable de tenir tête aux États-Unis et au Royaume-Uni. Il est également bien connu que les États-Unis ne respectent pas les traités dès lors qu'ils ne conviennent plus à leur gouvernement.

Wolfgang Schäuble[8], homme politique de la CDU qui a joué un rôle clé dans l'orientation de la politique allemande pendant des décennies, a déclaré le 18 novembre 2011 — vingt ans après la soi-disant réunification et le Traité « Deux plus quatre » — lors du « Congrès bancaire européen » à Francfort-sur-le-Main : « ... en Allemagne, nous n'avons à aucun moment été pleinement souverains depuis le 8 mai 1945. » [9] Telle était l'opinion d'un homme politique chevronné.

En droit international, la souveraineté est, selon la doctrine juridique traditionnelle, l'autorité absolue d'un État sur ses actions en matière de politique intérieure et étrangère. [10] Ce n'est manifestement pas le cas pour l'Allemagne. Toutefois, selon des interprétations plus récentes du droit international, un État peut, par le biais de traités avec d'autres États, renoncer à certains droits — c'est-à-dire restreindre volontairement sa souveraineté. Cela pourrait être une option pour l'Allemagne. Cependant, diverses restrictions auxquelles l'Allemagne est soumise ne sont pas auto-imposées.

Cela soulève les questions suivantes :

1. Un pays dont la population est constamment trompée, mensongée et humiliée — un pays qui n'a pas de traité de paix et qui, selon la Charte des Nations Unies (articles 53 et 107), est toujours considéré comme un État ennemi par les puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale — peut-il être souverain ? La clause relative aux États ennemis stipule que des mesures coercitives, y compris une intervention militaire, pourraient être imposées sans autorisation spécifique du Conseil de sécurité de l'ONU si l'Allemagne venait à mener à nouveau une politique agressive. La signification de cette clause est sujette à une large interprétation, et une telle interprétation serait, si nécessaire, faite par les puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale — à savoir les États-Unis.

Il est vrai qu'un débat existe quant à savoir si les dispositions relatives aux « États ennemis » énoncées dans les articles susmentionnés sont devenues obsolètes en raison de l'adhésion de l'Allemagne aux Nations unies[11]. Mais si tel était le cas, ces dispositions auraient pu être abrogées depuis longtemps.

2. Un pays abritant onze bases militaires américaines massives — qui stationnent en permanence environ 39 000 soldats armés en Allemagne (dont certains équipés d'armes nucléaires) et les accueillent lors de conférences internationales à leur base militaire de Ramstein, d'où ils commandent des frappes de drones — peut-il être considéré comme souverain ? [12]

3. Un pays dans lequel les puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale ont conservé leur autorité peut-il encore être considéré comme souverain ? Certains estiment que ce qu'on appelle le « droit d'occupation pétrifié » s'applique toujours,[13] c'est-à-dire « le droit d'occupation qui n'a fait l'objet d'aucune disposition de la part de l'État allemand lors de la conclusion de l'« Accord de transition » de 1955 », et dont certaines dispositions restent en vigueur. [14]

4. Un pays qui est incontestablement privé d'approvisionnements énergétiques avantageux en provenance de Russie, qui se laisse constamment dicter sa conduite et auquel la Commission européenne impose des lois défavorables, peut-il être souverain ?

Une nouvelle constellation

La question de la souveraineté de l'Allemagne est un sujet difficile qui a des implications existentielles pour la population, mais que les responsables ont tendance à éviter. Il est pourtant temps de l'introduire dans le débat public, ce que plusieurs organisations pacifistes tentent actuellement de faire.

En effet, la situation politique telle qu'elle se présente au printemps 2026 serait propice à l'instauration et à la mise en œuvre de la neutralité allemande. Avec la nouvelle Stratégie de sécurité nationale (NSS) des États-Unis, le président Donald Trump a créé l'occasion de procéder à une réévaluation fondamentale du système transatlantique et des conditions de sécurité des États-Unis. Entre autres choses, ce document met fin à toute nouvelle expansion de l'OTAN et donc aux spéculations de la « coalition des volontaires » d'Europe occidentale concernant l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN[15].

Mais les responsables politiques berlinois demeurent prisonniers des réseaux de l'État profond façonnés sous Obama et Biden, qui les ont propulsés au pouvoir par leurs campagnes médiatiques et leurs jeux d'influence — et les ont durablement conditionnés contre la Russie. Au lieu de saisir l'occasion de faire avancer les intérêts de l'Allemagne, le gouvernement Merz s'efforce, depuis son entrée en fonction en mai 2025, de fournir de l'argent et des armes à l'Ukraine au détriment de sa propre population, afin de prolonger la guerre par procuration contre la Russie. Un changement pourrait résulter de la guerre en Iran et de la ruine économique imminente de l'Allemagne.

Résumé

On pourrait peut-être dire que l'Allemagne n'est pas pleinement souveraine (si tant est qu'une « souveraineté incomplète » existe), et qu'avec un gouvernement sûr de lui et agissant de manière indépendante, il serait possible d'atteindre au moins une forme approximative de souveraineté au sens d'une interprétation plus récente du droit international. Cependant, compte tenu des circonstances mentionnées, il va de soi que le gouvernement allemand n'est pas capable d'agir de manière autonome dans l'intérêt de la

population ; ainsi, l'Allemagne n'est pas souveraine au sens codifié dans le Traité « Deux plus quatre ». On peut également se demander si le Traité « Deux plus quatre » reste valable, étant donné que l'Allemagne ne l'a pas respecté.

À cet égard, les réalités actuelles font obstacle à la neutralité allemande, qui résoudrait bon nombre des problèmes d'aujourd'hui. Des efforts diplomatiques intensifs au plus haut niveau seraient nécessaires pour ouvrir la voie à un avenir plus pacifique. Il y a peu d'espoir à cet égard pour l'instant. Mais malgré des obstacles apparemment insurmontables, il ne faut pas perdre de vue l'objectif de la souveraineté et de la neutralité allemandes. À cet égard, il existe des initiatives louables qui méritent d'être soutenues. [16]

Dans tout cela, il faut tenir compte de deux évolutions politiques mondiales d'une importance capitale — des évolutions qui sont mal jugées, niées ou complètement ignorées par les responsables politiques tant à Berlin qu'à Bruxelles.

Premièrement : l'escalade actuelle des conflits mondiaux, alimentée par les élites financières et économiques occidentales, représente un choc fondamental entre l'Occident dans son ensemble et le Sud global, y compris la Russie. Cela comporte le risque d'une guerre mondiale, potentiellement nucléaire, qui pourrait signifier la fin de l'humanité. Une issue possible serait de développer davantage les BRICS et d'établir un système de sécurité mondial.

Deuxièmement : la situation d'avant-guerre actuelle offre l'occasion de se libérer de l'emprise militaire et culturelle des États-Unis et de redécouvrir ses propres racines culturelles. À cet égard, le conflit ukrainien se présente également, au sens large, comme un affrontement entre deux sphères culturelles : la culture occidentale dominée par les États-Unis, qui sombre dans la décadence, et une culture européenne conservatrice issue de l'histoire.

La Russie, actuellement en guerre, n'est peut-être pas un modèle en matière de droits civils, et bien sûr les États-Unis offrent bien plus que du divertissement de bas étage ; mais si l'on part du principe que la culture est le fondement d'une société, l'impérialisme culturel américain revêt une importance considérable. On ne peut ignorer que, parallèlement à ses actions militaires, les États-Unis ont établi leur influence sur des milliards de personnes par le biais d'Hollywood et de Disneyland. Et il semble qu'en Russie, le plus grand pays d'Europe, malgré les politiques d'agression et de guerre de l'Occident et malgré de nombreux problèmes, on tente de préserver une culture européenne de conscience, de spiritualité et d'humanité — quelle que soit la position de chacun sur la question.

Il sera difficile de rétablir une relation de confiance avec la Russie dans un avenir proche, mais cela est nécessaire pour parvenir à la reprise économique et pour protéger la culture européenne contre les influences destructrices et politiquement motivées des États-Unis. Cela doit être l'un des objectifs du mouvement pour la paix qui prend actuellement forme

en Europe, et pour y parvenir, il est nécessaire d'informer le plus grand nombre de personnes possible sur les causes et le contexte des politiques agressives menées en particulier par les Anglo-Américains.

L'écrivain et journaliste Dr. jur. Wolfgang Bittner vit à Göttingen. Son dernier ouvrage, publié aux éditions Verlag Hintergrund, s'intitule « La géopolitique en un coup d'œil : l'Allemagne, les États-Unis, l'UE et la Russie », Berlin 2025.

Notes et sources

1. Voir www.rbb24.de/politik/beitrag/2026/04/selenskyj-kommt-nach-berlin.html
2. Voir www.deutschlandfunk.de/selenskyj-fuer-weitere-ruestungs-projekte-mit-deutschland-entwicklung-von-drohnen-mit-bis-zu-1-500-k-100.html
3. Voir <http://www.nrhz.de/flyer/beitrag.php?id=29559&css>
4. Voir www.bundestag.de/webarchiv/presse/hib/2015_06/380964-380964
5. À ce sujet, les services de recherche du Bundestag allemand fournissent une analyse détaillée mais peu argumentée dans « L'accord de transition et les « clauses relatives aux États ennemis » à la lumière de la souveraineté de la République fédérale d'Allemagne en droit international » :
www.bundestag.de/resource/blob/414956/52aff2259e2e2ca57d71335748016458/wd-2-108-06-pdf-data.pdf
6. Voir *Spiegel Online*, 13 novembre 2017, www.spiegel.de/politik/ausland/bruessel-23-eu-staaten-gruenden-pesco-zusammenarbeit-bei-verteidigung-a-1177685.html
7. Voir Sebastian Fries, « Entre sécurité et souveraineté : le déploiement des troupes américaines et l'influence de la République fédérale d'Allemagne en matière de politique étrangère », https://edoc.bbaw.de/opus4-bbaw/frontdoor/deliver/index/docId/359/file/26PiNaLFNd6L_327.pdf
8. Schäuble (1942–2023) a occupé les fonctions de ministre fédéral chargé des missions spéciales et de chef de la Chancellerie fédérale de 1984 à 1989, puis de ministre fédéral de l'Intérieur de 1989 à 1991 et de nouveau de 2005 à 2009. De 2017 à 2021, il a été président du Bundestag allemand.
9. www.youtube.com/watch?v=hdg8_9diL2E (consulté le 17 janvier 2026)
0. Voir également : Burkhard Schöbener (éd.), « International Law: A Lexicon of Key Terms and Topics », C.F. Müller, Heidelberg 2014, p. 393.
1. Voir la résolution 49/58 de l'Assemblée générale du 9 décembre 1994. Voir également www.bundestag.de/resource/blob/484610/dc5a3c061feef095da5885a52b92134c/WD-2-147-07-pdf-data.pdf ;
Ress/Bröhmer dans : Simma/Khan/Nolte/Paulus (éd.), *The Charter of the United Nations*, vol. II, Oxford 2012, art. 107, par. 21 ; Ipsen (éd.), *Völkerrecht*, Munich 2014, § 6, par. 131
2. Voir également Wolfgang Bittner, « Niemand soll hungern, ohne zu frieren », Verlag zeitgeist, Hör-Grenzhausen 2024, p. 63 et suivantes.
3. Voir *ibid.* : « Traité de transition et “clauses relatives aux États ennemis” à la lumière de la souveraineté de la République fédérale d'Allemagne en droit international », p. 7.

4. Voici les détails : <https://de.wikipedia.org/wiki/Überleitungsvertrag> (consulté le 17 janvier 2026)
5. <https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2025/12/2025-National-Security-Strategy.pdf> (consulté le 17 janvier 2026)
6. Voir <https://deutschlandneutral.de>

ÉTIQUETTES DE L'ARTICLE:

Analyse Adenauer, Konrad Allemagne L'UE L'OTAN